

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 28 (1890)  
**Heft:** 39

**Artikel:** Le Grand-Pardon  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191883>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Enfin on a reconnu que, maintenant, tout ce qui économisait du temps, tout ce qui était *vitesse*, devait fatalement réussir dans notre siècle.

A voir ces petites araignées terrestres courir sur les routes, on ne croirait pas qu'elles exigent un travail des plus fins et des plus minutieux. La sellerie, l'industrie du caoutchouc, la zinguerie, la mécanique, la verrerie, la métallurgie sont directement intéressées dans ces fabrications. Des usines considérables, produisent des quantités énormes de vélocipèdes, et aucune ne peut satisfaire à toutes les demandes.

A propos de ce qui précède, rappelons un peu les confidences qu'un vélocipédiste faisait il y a quelques mois au *Petit Journal*:

« Après avoir pratiqué tous les genres de montures que la Nature offre à l'homme: cheval, mulet, bœurriquet, chameau, — éléphant même! — je me suis mis en tête, il y a quelques semaines, d'apprendre à monter en bicyclette. Aujourd'hui, je vole avec frénésie sur mes deux roues d'acier. Et je comprends pourquoi ces diables de bicyclettes et de tricycles passionnent un si grand nombre de gens.

Jamais je ne pourrai dire le contentement, la joie, le bien-être que procure à un homme ce sport hygiénique du bicyclette et du tricycle. C'est inimaginable. Il y a trois mois, je regardais passer un vélocipédiste avec curiosité, comme une bête. La bête, c'était moi. Lui, c'était le malin, l'homme pratique.

Ah! que je suis donc de son avis, à présent que j'ai appris à jouer de son instrument! Et comme je voudrais faire passer ma conviction dans l'esprit de tous les jeunes hommes, voire de tous les hommes qui tournent autour de la cinquantaine et qui ne savent comment se défendre contre le Temps, le vieux Temps, celui qui vient, la barbe en broussailles et la faux à la main, leur rappeler que les aiguilles de sa montre marchent toujours.

Quel remède que la vélocipédie, contre la goutte menaçante, l'obésité précoce, la bouffissure des chairs, les crises nerveuses, etc. Le vélocipède tranforme, rajeunit son homme; il m'apparaît aujourd'hui comme un régénérateur de l'homme épaisse, et comme un fortifiant de l'adulte.

Au début, et avant d'aborder la bicyclette, j'ai fait une journée ou deux de tricycle, ce qui me permet d'établir une comparaison entre les deux machines. Eh bien! le tricycle est vraiment plus stable, plus commode, plus sûr pour un homme un peu lourd déjà. On peut s'arrêter en route, lire son journal, fumer une cigarette commodément sur un

tricycle. Mais la bicyclette est plus rapide, plus mobile, plus attrayante pour les jeunes hommes, pour ceux qui n'ont pas encore pris rang dans le bataillon des bedonnants ou des pantouflards. Il faut une certaine souplesse des muscles et une petite pointe de casse-cou, — oh! un rien, un soupçon, pour s'amouracher de la bicyclette. La passion pour le tricycle est plus froide, plus raisonnable.

En deux mots qui résument tout: le bicyclette c'est la voiture, et la bicyclette c'est le cheval. Il n'y a pas de comparaison plus exacte à chercher, je crois, que celle-là.

Oui, c'est le cheval, c'est-à-dire un être animé qui s'incline, se relève, se courbe, se replie, saute et bondit sous l'impulsion de la barre, du guidon, avec une souplesse infinie. Quand on est là-dessus, lancé à la vitesse moyenne, sur une route bien lisse et bien déserte, où le silence est grand, quand on se sent emporté dans la solitude par cette chose à frottements mystérieux, frèle, qui va dans l'espace toujours frôlant le sol, on a des sensations d'oiseaux. Ne me traitez pas de serin, je vous certifie que cette impression est exacte. Il semble qu'on ait des ailes et qu'on vole. C'est délicieux. »

#### Le Grand-Pardon.

Le *Yom-Kipour*, ou *Grand-Pardon*, est la fête la plus importante du rite israélite. Cette cérémonie, qui a lieu en septembre, a commencé mardi à 6 heures, et a duré jusqu'au lendemain soir, à l'apparition de la première étoile. Pendant ce laps de temps, les juifs pratiquants n'ont pris aucun aliment et ont passé à la synagogue toute la journée de mercredi, revêtus du linceul dans lequel ils doivent être ensevelis.

Durant cette fête, toute œuvre cesse, le pratiquant ne se permettrait pas même d'allumer sa lampe; une autre main doit s'en charger.

Cette solennité est pour les Israélites le *grand jour des expiations*. Au temps de la nationalité juive elle était annoncée dix jours à l'avance par les trompettes du temple.

« Vous affligerez vos personnes, dit la loi, à cause des iniquités que vous aurez commises dans le cours de l'an née et le Dieu d'Israël accordera son pardon à votre repentir. »

C'était une amnistie morale, publique et privée; car tous les citoyens, toutes les familles, devaient déposer leur ressentiment au pied du Dieu qui leur donnait un si généreux exemple. Mais dans les mots: *vous affligerez vos personnes*, la foule crut voir la seule nécessité de se priver de toute nourriture d'un lever des étoiles à l'autre. Ce n'est évidemment point ainsi que l'entendait le pro-

phète: « Soyez affligés de cœur, rompez les noeuds de la méchanceté, détruisez toute oppression, voilà le jeûne qui plaît à l'Eternel. »

En ce jour-là, le grand pontife pénétrait dans le lieu sacré du temple, dans le Saint-des-Saints, après avoir prononcé d'une manière inconnue aujourd'hui, le nom ineffaçable de l'Eternel, qui n'était plus répété dans tout le cours de l'année. Il faisait ensuite approcher un bouc destiné à être *azazel* ou l'émissaire; et, étendant les mains, il confessait hautement toutes les iniquités du peuple; il les déplorait et en chargeait la tête de l'animal, qu'on allait perdre dans le désert.

Nous avons sous les yeux un ancien ouvrage qui nous rend compte du grand jour des expiations, en ces termes :

« Les juifs pratiquaient autre fois une certaine cérémonie la veille de cette feste, qui consistait à se frapper trois fois la teste d'un coq en vie, et de dire à chaque fois, qu'il soit immolé au lieu de moy, laquelle cérémonie ne se pratique plus.

Les juifs mangent beaucoup cette même veille à cause qu'il est jeune le lendemain. Plusieurs se baignent et se font donner les trente-neuf coups de fouet nommez *Malcud*. Ceux qui retiennent le bien d'autrui, quand ils ont de la conscience, le restituent alors. On demande pardon à ceux qu'on a offensés; et à ceux qui nous ont offensés, on leur pardonne; on fait des aumônes, et généralement tout ce qui doit accompagner une sincère pénitence.

Deux ou trois heures avant le Soleil couché on va à la prière d'après midi puis l'on revient souper; et l'on fini ce repas avant le coucher du Soleil. Alors plusieurs se vêtent de blanc, ou de ses habits mortuaires; et en cet état sans souliers, ils vont à la Synagogue, qui est fort éclairée ce soir là de lampes et de bougies. Là on fait plusieurs prières et confessions pour marquer sa pénitence, ce qui dure au moins trois heures, après quoy on va se coucher. Il y en a quelques-uns qui passent toute la nuit dans la Synagogue, priant Dieu et récitant des Psaumes.

Le lendemain dès le point du jour, ils retournent tous à la Synagogue accoutrés comme le jour précédent, et y demeurent jusqu'à la nuit, disant sans interruption des prières, des Psaumes, des confessions, demandant à Dieu qu'il leur pardonne les péchez qu'ils ont commis.

Lorsque la nuit est venue, ensorte que l'on voie les étoiles, on sonne du même Cor dont on a sonné au commencement de l'année, pour marquer que le jeûne est finy. Après quoi ils sortent de la Synagogue, et se saluant se souhai-

tent les uns aux autres une longue vie ; rentrés chez eux, ils bénissent la nouvelle Lune, et l'*abdala* étant dite, ils rompent le jeûne et mangent.

**NOTES.** — L'*abdala* est une prière qui termine un jeûne ou telle autre fête juive, et annonce que le travail va recommencer.

La *nouvelle lune* était un jour de fête, comme il est dit au Livre des Nombres, et parce qu'on faisait un nouveau sacrifice ce jour-là. Le cours d'une lune était le mois des Juifs, et la nouvelle lune le commencement du mois. Les Juges de Jérusalem envoiaient deux hommes observer l'horizon, qui venaient les avertir dès qu'ils avaient découvert la lune. Ce premier jour du mois était annoncé au son de la trompette dans tout le pays, par les Lévites, autant que possible du haut d'une montagne ou de quelque hauteur.

### Lo Djonno.

*Tempora mutantur !* se diont lè dzeins résenablio, bin éduquâ, qu'on recordâ lo latin. Et ma fai l'ont réson, kâ cein vâo derè que lo temps d'ora va pe mau què tantou, c'est-à-derè què lè z'autro iadzo. Po cein, l'est bin veré, kâ ào dzo dè vouâ on ne respecte quasu perrein la religion, et cé dzo dâo djonno que dévetrâi étrè on dzo dè tranquilitâ et dè prédzo, n'est pas mé respectâ qu'on leindéman d'abâi. Lè dzeins lài font atant dè folerà et dè bétisès què lè z'autro dzo; ye vont roudâ dein lo défrou, ye bâivont, djuont, djuront, sè tsermaillont et sè tapont coumeint onna né dè danse, que vo démando on pou se l'est on djonno. Et portant lo Conset d'Etat recoumandè prâo dè sè bin conduirè; mà se lè dzeins ne vont pas ào prédzo la demeindzè devant, adieu Dian ! n'ouyont pas lo mandat.

Ah ! cein ne sè passâvè pas dinsè dein mon dzouvena temps. Quand lo gouvernément desâi oquiè, on l'attutâvè; et quand lo mandat dâo djonno desâi que du lo decândo à quat'hâorès dâo tantou, tant qu'âo picolon dè la miné dè la né dâo djonno, ti lè cabarets, pintès et gârgottès dévessont étrè cotâ et que l'étai défeindu ài dzeins dè lâi allâ, mémô ein passeint pè derrâi, n'ia pas ! on lâi allâvè pas. Et po férè à respectâ cé dzo, lâi avâi dein tsaqiè veladzo onna garda composâie dè dou sordâ ein milité-o, avoulo lo grand chacot et lo sâbro, que mantegnont l'oodrè, que gravâvont ài fennès d'allâ taboussi vail lo borné; ài z'einfants dè djuï ài botons et ài z'hommo d'allâ golliassi. Assebin tot sè passâvè adrâi bin ; l'Eglise étai àoverta du n'hâorès dâo matin tant qu'à trâi z'hâorès dè l'après midzo, et lo régent liaisai dâi chapitres devant lo prédzo et eintrémi lo prédzo et la priyire. C'étai petêtrè on bocon long, mà c'étai dinsè, et lo tantou on allâvè vouâiti lè vegnè,

lè tsamps dè truffès et vairè s'on poivè bintout grulâ lé bliessons. Mâ po férè ribotte, salu ! on ne fasâi que na ribotte dè tâtrès ai pronmès et dè quegnu ai premiaux ; mà faut derè qu'on s'ein pi-frâvè à remolhie-mor, et on sè reduisai d'aboo qu'on avâi gouvernâ et fé la litiére.

Ora, cein a bin tsandzi, et se lè z'affrèrs vont mau, se n'ein dâi crouïès z'annâïs, c'est binsu po cein que cé que no gourvernâ vâo que cein aulè dinsè, et sein derè que l'est noutra fauta, ne sein mau venus dè tant no pleindrâ, kâ *tempora mutantur*.

**Solution** du problème de samedi. — Placer la quatrième allumette en croix sur la première, la sixième sur la neuvième, la huitième sur la troisième, la deuxième sur la cinquième, la septième sur la dixième. — Nous avons reçu 19 réponses justes ; la prime est échue à M. Adolphe Bournoud, à Corbeyrier.

**Fête de chant de Lutry.** — Nous recevons, au dernier moment, le programme du *Concours de quatuors et doubles quatuors*, qui aura lieu demain, à 10 heures, dans le temple de Lutry. Plusieurs sociétés du canton et même une société française, l'Orphéon de Pontarlier, y prendront part. L'après-midi, un concert sera donné par l'*Union instrumentale* de Lausanne, sur la place de fête, où seront installés des jeux divers et un buffet, tenu par des demoiselles en costume vaudois. En faut-il plus pour assurer à nos aimables voisins de nombreux visiteurs ?

**Télégraphes, télégraphistes.** — M. François Sarcey se posait l'autre jour cette question :

« Pourquoi, diantre ! dit-on : un télégraphiste ? On appelle typographe l'homme qui fait de la typographie ; photographe, celui qui fait de la photographie ; géographe, celui qui s'occupe de géographie ; lithographe, celui qui fait de la lithographie ; pourquoi l'employé de télégraphie ne s'appelle-t-il pas un télégraphe ?

Notre langue a de ces anomalies. On dit un archéologue, un théologien, un apostoliste. Il n'y a d'autre règle que l'usage, et qui pourra jamais pénétrer les secrets de l'officine mystérieuse où se cuisine l'usage ? Mais le peuple, lui, se laisse guider plus volontiers à l'analogie. On m'assure que les fillettes habituées des bals que fréquentent les jeunes gens du télégraphe résistent à l'usage.

— Avec qui danses-tu cette polka, Léontine ?  
— Avec le gros brun, là-bas...  
— Ah ! je le connais : c'est un télégraphe.

A ce propos de télégraphistes, ces messieurs font parfois de charmantes coquilles dans les dépêches. On cite entr'autres celle-ci :

La dépêche originale est ainsi rédigée :

*Mathieu, rue de Vaugirard, 17,  
Paris.*

Viens ce soir chercher gros chien.  
FLORENTINE.

Le mot *chercher* se compose de deux syllabes identiques. L'une des deux est négligée par le télégraphiste, et voilà le télégramme que Mme Mathieu put lire par-dessus l'épaule de son mari effaré :

« Viens ce soir cher gros chien. »  
FLORENTINE.

### Boutades.

L'autre soir, en sortant du théâtre, un étourdi bouscule un aveugle sur le trottoir.

— Faites donc attention ! gémit le pauvre diable ; je suis aveugle !

— Comprend-on cela, s'écrie l'autre, si ce n'est pas chercher les accidents !... un aveugle, sortir la nuit !

Madame, à sa femme de chambre :

— Qu'avez-vous donc, Françoise ? vous avez l'air furieuse.

— Mais, madame, il y a bien de quoi ! Voilà que madame sort encore aujourd'hui avec la robe qu'elle a promis de me donner quand elle ne la mettrait plus.

Dans la chambre mortuaire :

*Un ami.* — Oui, messieurs, notre camarade nous a été enlevé à la fleur de l'âge. La mort impitoyable n'a pas eu pitié d'une pauvre jeune femme qu'il laisse seule à 28 ans...

*La veuve sanglottant dans son mouchoir.*  
— Vingt-six, s'il vous plaît !...

Au tribunal correctionnel :

— Accusé, vous avez déjà subi quatre condamnations pour vol, escroquerie, vagabondage et voies de fait... est-ce vrai ?

— Oui, mais ça n'est pas gentil de me rappeler ça, monsieur le président.

— Vous dites ?

— J'ai ma fiancée dans la salle et ça pourrait me faire du tort.

L. MONNET.

**PAPETERIE L. MONNET**  
**Agendas de bureaux**  
pour 1891.

### ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49. — Canton de Genève 3 % à fr. 101. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.

**Ch. BORNAND, Success. de J. Guilloud,**  
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.